curé, le 26 de septembre 1673. Tout cela nous permet de croire qu'il ne fut de retour d'Europe que vers la fin d'août ou au commencement de septembre.

Leclercq continue: "Il (le Père de la Ribourde) eut la consolation avant son départ (pour le fort de Catarakoui) d'assister à la bénédiction de notre église qui se trouvait achevée; le Révérend Père Dablon, supérieur des Jésuites, honora cette cérémonie d'un très beau sermon; on fit en même temps la dédicace de l'église des Révérends Pères Jésuites et la solennité de la canonisation de Saint François de Borgia, à laquelle le Révérend Père Eustache, supérieur des Récollets, eut l'honneur de prêcher avec applaudissement. "(1)

Voilà bien des faits qui devraient, semble-t-il, nous aider à fixer davantage la date exacte du départ du Père de la Ribourde pour Catarakoui. Mais il manque à ces faits le détail principal, la date même. Tout cela se passe en 1673, mais en quel mois, quel jour? Les solennités en l'honneur de Saint François de Borgia ne paraissent pas avoir laissé de traces. Seule la fête de la dédicace de l'église des Jésuites peut nous être utile en rapprochant ce fait d'un passage des annales des Ursulines de Québec et d'un autre passage de Latour.

Latour écrit: "En 1666 on fit avec beaucoup de solennité la dédicace de l'église paroissiale, le 2 juillet (2)... On fit ensuite (3) la dédicace de l'église des Ursulines sous le titre de Saint Joseph, et de celle des Jésuites sous le titre du Nom de Jésus, (4) et il

<sup>(1)</sup> Premier Etablissement de la foy, vol. 11e, pp. 112, 113.

<sup>(2)</sup> Le 11 juillet d'après le Journal des Jésuites, Québec, 1892, p. 346

<sup>(3)</sup> Cet «ensuite» semble bien indiquer que le fait qui suit eut lieu peu après celui qui le précède. La vérité est qu'il eut lieu un peu plus d'un an après. Lettres de la vénérable Mère de l'Incarnation, éd. Richaudeau, vol. 11º, p. 329, et Les Ursulines de Québec, vol. 1er, p. 257.

<sup>(4)</sup> Nous n'avons rien trouvé à ce sujet ni dans le Journal des Jésuites ni dans les Relations, ni dans Charlevoix.